



DEMAC

DIASPORA
EMERGENCY ACTION
& COORDINATION

DRC CONSEIL
DANOIS POUR
LES RÉFUGIÉS

ENGAGEMENT
HUMANITAIRE DE LA
DIASPORA EN
RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU CONGO
REVUE EN TEMPS RÉEL



h—h
H2H Network
Humanitarian
Action Support



REMERCIEMENTS

L'initiative d'action et de coordination de la diaspora pour l'urgence humanitaire (DEMAC), le Conseil danois pour les réfugiés (DRC) et Farsight Global tiennent à remercier les membres de la diaspora congolaise à travers le monde, ainsi que les représentants des organisations de la société civile locale (OSC), les responsables des autorités locales, les organisations non gouvernementales internationales (ONGI) et tous les autres acteurs qui ont soutenu cet examen en temps réel (RTR) des efforts humanitaires de la diaspora dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Nous sommes fiers d'honorer l'expertise et le vécu des acteurs du secteur.

Cette RTR a été rendue possible grâce au généreux soutien du réseau H2H dans le cadre du Fonds d'activation pour la République Démocratique du Congo (RDC) par l'intermédiaire du Ministère britannique des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement (FCDO). Le contenu et les opinions exprimés dans ce rapport ne peuvent en aucun cas être attribués à DEMAC ni au réseau H2H et ne représentent pas leurs points de vue.

L'étude a été menée entre juin et juillet 2025 par l'équipe de recherche de Farsight Global : Ghina Ghannem, Zach Goodwin, Aurélie Ferreira, Alain Kambale Maboko et Floribert Mubalama, avec le soutien de Paul Clewett, Kashish Suvarna, Gerardo Molina et Fanny Porot. La recherche a été supervisée et révisée par l'équipe DEMAC : Monika Grinschgl et Adrien Bory.

Publiée en août 2025.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Contexte et méthodes

En janvier 2025, la milice M23 a pris le contrôle de Goma, exacerbant un conflit de longue date dans l'est de la RDC. En juin 2025, on comptait plus de 3,8 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu, exacerbant l'une des crises humanitaires les plus graves au monde. Si le cessez-le-feu négocié en juillet 2025 par les États-Unis et le Qatar aurait pu offrir un répit, l'aide humanitaire a diminué, les coupes budgétaires américaines contribuant à creuser d'énormes déficits dans le financement de l'aide humanitaire d'urgence.

En revanche, le soutien de la diaspora s'intensifie. Les envois de fonds ont dépassé 3 milliards de Dollars US en 2023¹, offrant un soutien financier aux familles dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la sécurité alimentaire et des entreprises locales. Pourtant, l'engagement de la diaspora reste peu étudié et non réglementé, la politique nationale sur la participation de la diaspora étant au point mort et ses activités peu connues.

Cette analyse en temps réel explore les contributions de la diaspora aux efforts humanitaires dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu entre janvier et juillet 2025. L'un des principaux objectifs était de comprendre les mesures que les acteurs institutionnels pourraient prendre pour renforcer leur impact. Sur une période de deux mois, les chercheurs ont :

- cartographié 53 organisations de la diaspora (OD) à l'aide d'outils multilingues open source
- mené une brève enquête afin de recueillir des données quantitatives auprès de 13 OD
- mené des entretiens avec 47 informateurs clés issus de 29 entités, notamment des OD, des OSC congolaises, des ONG internationales, des organisations internationales et des représentants du gouvernement.

La plupart des organisations de la diaspora consultées ont été créées après 2005 et sont enregistrées en Europe, en Amérique du Nord ou en Afrique de l'Est. Sur les 53 organisations identifiées, 34 opèrent actuellement dans les Kivus, certaines dans des centres urbains comme Goma et Bukavu, d'autres dans des zones rurales telles que Kalehe, Minova et Idjwi.

¹ % des envois de fonds reçus. Banque mondiale. Données de 2023. Consulté le 4 août 2025. <https://data.worldbank.org/indicator/BX.TRF.PWKR.CD.DT>

Principales conclusions

Enregistrement et présence en RDC

Les pratiques d'enregistrement des organisations de la diaspora congolaise prennent trois formes : un bureau local ou une succursale d'une organisation officielle ; une entité juridique distincte portant le même nom que l'organisation « mère » ; ou une entité juridique distincte portant un nom différent, ce qui rend difficile l'identification du lien avec l'organisation de la diaspora. Quatre organisations de la diaspora consultées ont enregistré des organisations de la société civile locales sous des noms différents, plusieurs informateurs ayant refusé de révéler leur collaboration avec la diaspora par crainte de représailles.

Les acteurs de la diaspora sont confrontés à une ambiguïté juridique en RDC, car ils ne sont ni pleinement reconnus comme des acteurs politiques ni comme des acteurs humanitaires. Dans les pays d'accueil, ils ont du mal à accéder aux financements des bailleurs de fonds et sont souvent exclus des partenariats officiels en raison de leur statut informel et de leur manque de références humanitaires.

Collaboration avec les OSC locales et le gouvernement

La santé, l'éducation, l'aide humanitaire d'urgence et le plaidoyer ont été les domaines d'intervention les plus fréquents. Les organisations de diaspora ont souvent travaillé par le biais de réseaux locaux informels, en fournissant des kits scolaires, des articles d'hygiène, des fournitures médicales ou en organisant des cliniques mobiles. Certaines initiatives sont autonomes, tandis que d'autres s'appuient sur des OSC locales. Un petit nombre d'entre elles s'engagent dans des partenariats multi-acteurs, mais rares sont celles qui ont accès à des plateformes de coordination officielles telles que le système des clusters humanitaires. Trois exemples, bien que minoritaires, de collaboration officielle avec des autorités locales dans le cadre de projets de santé ont été recensés, chacun reposant sur un protocole d'accord.

Collecte de fonds

Le financement est principalement participatif. Les organisations dirigées par la diaspora collectent des fonds par le biais de campagnes en ligne, de groupes religieux ou d'événements communautaires de la diaspora. La plupart utilisent des plateformes de paiement mobiles pour transférer les fonds et contourner la fermeture du système bancaire. Ce modèle permet un engagement direct avec les bénéficiaires, rapidité et flexibilité, mais présente également des risques en matière de transparence, de sécurité et de durabilité.

Points forts et limites du modèle de la diaspora

L'engagement de la diaspora est motivé par la confiance, la proximité et l'urgence humanitaire. En raison de leur caractère informel, les organisations dirigées par des membres de la diaspora peuvent contourner la bureaucratie institutionnelle et réagir plus rapidement aux besoins émergents. Par ailleurs, le fait que de nombreux membres du personnel et bénévoles soient issus des communautés concernées a amené les participants à considérer que les réponses apportées sont au plus proche des besoins locaux.

Toutefois, l'aide apportée par la diaspora reste informelle et difficile à développer à grande échelle. La communication repose largement sur WhatsApp, les réseaux sociaux et le bouche-à-oreille. Les pratiques de suivi et d'évaluation sont limitées, ce qui rend difficile l'évaluation de l'efficacité des interventions. Peu d'organisations disposent de projets structurés. L'engagement avec les autorités congolaises est souvent limité ou prudent, en particulier dans les régions touchées par des conflits ou sous l'influence de groupes armés. Dans de tels contextes, les acteurs de la diaspora et les acteurs locaux tendent à faire preuve de discrétion afin d'éviter d'attirer l'attention, ce qui pourrait entraîner des malentendus ou des imprévus.

Recommandations

Pour les organisations de la diaspora

1. **Investissement stratégique plutôt qu'aide réactive.** Passer d'une aide réactive à un investissement stratégique à long terme, notamment dans les systèmes de santé, la formation ou les infrastructures.
2. **Systématiser le suivi et l'évaluation ainsi que l'évaluation des besoins.** Utiliser des méthodes flexibles et participatives pour instaurer la confiance, mais aussi mettre en place des systèmes structurés de suivi et d'évaluation des besoins.
3. **Pour amplifier l'impact, collaborer avec des organisations faitières** capables de relier les initiatives fragmentées de la diaspora aux structures officielles de coordination humanitaire.
4. **Créer ou rejoindre des plateformes collectives de la diaspora** afin de renforcer la confiance, la visibilité et l'influence auprès des acteurs locaux et internationaux. Ces réseaux permettent de mener des actions de plaidoyer unifiées, de mettre en commun des fonds et de coordonner la participation aux clusters humanitaires ou aux espaces politiques.
5. **Partager les réussites.** Promouvoir des exemples de partenariats efficaces entre la diaspora et les communautés locales qui témoignent d'une planification à long terme et d'un impact aligné sur les besoins des communautés. Ces exemples contribuent à renforcer la crédibilité et à inspirer d'autres initiatives similaires.

Pour les organisations locales de la société civile

1. **Encourager les acteurs de la diaspora à investir dans des partenariats** à long terme avec des organisations locales et proposer des processus formels de co-conception avec les organisations de la diaspora lors de la conception des projets.
2. **Canaliser le soutien de la diaspora vers le renforcement des capacités locales** en matière de suivi et d'évaluation, de conformité administrative et de renforcement de la résilience.
3. **Organiser et participer à des réseaux ou consortiums d'OSC** (au niveau provincial ou sectoriel) afin de mobiliser les acteurs de la diaspora autour d'une voix commune.
4. **Partager les réussites.** Mettre en avant les partenariats solides entre la diaspora et les acteurs locaux afin de renforcer la confiance et d'encourager la reproduction des initiatives.

Pour les autorités locales

- 1. Favoriser les relations entre les autorités locales et les organisations de la diaspora.** Encourager le dialogue et nommer des points focaux pour la diaspora au sein des autorités locales afin de renforcer la confiance et d'identifier les priorités communes.
- 2. Coordonner les services du gouvernement et de la diaspora.** Dans les zones stables, signer des accords officiels avec les organisations de la diaspora, en particulier dans les domaines de la santé et de l'éducation, afin d'aligner leur travail sur la planification des services locaux. Faciliter les investissements des acteurs de la diaspora dans les cercles d'entraide, qui opèrent au niveau le plus bas et semi-formel de l'administration municipale. Les cercles d'entraide identifient et signalent les problèmes au niveau individuel et familial. Cela nécessiterait des garde-fous contre les déséquilibres de pouvoir et la dépendance.
- 3. Rationaliser les envois humanitaires.** Travailler avec les organisations de la diaspora pour mieux appréhender les réglementations en matière d'importation et de douanes, améliorer la documentation et réduire les obstacles administratifs pour les biens humanitaires.
- 4. Reconnaître les OSC dirigées par la diaspora.** Créer une catégorie administrative pour les OSC liées à la diaspora qui leur permette de bénéficier d'un traitement fiscal favorable et d'un accès aux systèmes d'importation humanitaire.
- 5. Diffuser les enseignements tirés au niveau local à l'échelle nationale.** Tirer parti des expériences provinciales pour éclairer la réforme des politiques nationales, notamment en réexaminant la législation relative à la diaspora et les lois sur la citoyenneté.

Pour les acteurs humanitaires institutionnels

- 1. Cartographier les activités des organisations de la diaspora en toute sécurité.** Recueillir les données sensibles à l'aide de plateformes sécurisées, d'enquêtes confidentielles et d'approches participatives, en particulier dans les zones de conflit où l'exposition publique peut être risquée.
- 2. Fournir aux acteurs de la diaspora des orientations claires sur les modalités d'engagement et de collaboration.** Cela s'applique aux systèmes de clusters des Nations unies, afin de garantir des attentes communes et une attention particulière à l'anonymat et à la sécurité.
- 3. Créer des modèles de financement adaptés à la diaspora.** Concevoir des mécanismes de financement assortis de règles souples en matière de rapports et de conformité, adaptés aux capacités des organisations de la diaspora.
- 4. Soutenir un groupe de travail interministériel** chargé de mettre en œuvre le projet de politique relative à la diaspora de 2016, en s'appuyant sur les conclusions de cette revue pour plaider en faveur d'un engagement structuré de la diaspora.
- 5. Renforcer les capacités en matière de rapport financier et de résultats.** Investir dans la formation de la diaspora au suivi-évaluation, au principe de redevabilité, et soutenir la coordination par le biais d'ateliers et de plateformes numériques.
- 6. Permettre la programmation conjointe avec les OSC locales.** Promouvoir des réponses co-conçues en finançant des initiatives conjointes et en fournissant un soutien technique léger qui renforce le leadership local.



DEMAC

DIASPORA
EMERGENCY ACTION
& COORDINATION

DEMAC est une initiative mondiale soutenue par le Conseil danois pour les réfugiés (DRC), qui vise à améliorer la coordination et la collaboration entre les organisations de la diaspora engagées dans l'aide humanitaire, ainsi qu'entre ces organisations et les acteurs humanitaires institutionnels.

Responsable éditorial:

DEMAC - Diaspora Emergency Action & Coordination
Conseil Danois pour les réfugiés
Borgergade 10
1300 Copenhague
Danemark

Courriel: info@demac.org
Téléphone: +45 6026 8116
Site web: www.demac.org

Conseil Danois pour les réfugiés en RDC
01, Av. Walikale, Les Volcans, Goma, North Kivu
République Démocratique du Congo

Crédits photo:
Page d'accueil, 2: © DRC DR Congo
